

Madame La Rectrice, Mesdames et messieurs les membres du comité Technique de l'académie de Montpellier, comme le souligne l'article 1 de ses statuts, « *le SNALC ne sollicitera aucun candidat ni parti politique à l'occasion de la campagne présidentielle, et ne prendra pas position par rapport à leurs programmes* » (Motion votée à l'unanimité du bureau national du SNALC le 9 décembre 2021).

Par contre, le SNALC s'insurge du fait que certaines organisations syndicales se servent des boîtes académiques, via la plateforme OSTIC, à des fins politiques et pour s'immiscer dans cette campagne. Le SNALC rappelle qu'il s'agit de boîtes professionnelles, donc, à usage professionnelle et que les salles des maîtres, les salles des professeurs ainsi que les services académiques doivent demeurer des endroits de neutralité.

Depuis bien longtemps, les personnels de l'Education Nationale sont devenus des cibles au moment des élections. Le SNALC considère que les personnels de l'Education nationale sont assez intelligents pour savoir pour qui voter à des élections politiques.

Le SNALC ne cautionne en aucun cas les slogans utilisés pas certains. Il demande, par contre une véritable reconnaissance de ceux qui ont tenu l'institution à bout de bras pendant la pandémie et qui ont permis à des millions d'écoliers, collégiens, lycéens, apprentis, étudiants de continuer à apprendre à distance. Les personnels de l'Education Nationale sont suffisamment victimes de dénigrement systématique dans certains média ou dans certaines parties de l'opinion publique pour ne pas ajouter un antagonisme entre les parents et eux.

Ces manipulations d'opinions n'engendrent que de la colère alors que chacun de ces personnels n'aspirent qu'à de la sérénité et de la reconnaissance.

De même que l'arrivée des hirondelles est supposée annoncer le retour du printemps, le dégel du point d'indice de la fonction publique, tant attendu et tant réclamé par le SNALC, semble faire reparler de lui en ce moment.

La ministre de la transformation et de la fonction publique vient de sortir du chapeau ce fameux dégel qu'il promet avant l'été sans pour autant, s'engager sur un chiffre précis, invoquant un nécessaire rattrapage salarial plus par la prévision d'une inflation galopante que pour reconnaître la dramatique baisse du pouvoir d'achat des personnels engagée depuis des années et reconnues par tous.

Le SNALC ne croit malheureusement plus au Père Noël... Il faut reconnaître que les personnels de l'Éducation nationale et du Supérieur subissent depuis trop longtemps une double peine : celle de la baisse du pouvoir d'achat, mais en plus celle d'une forme de maltraitance.

En effet, les enseignants, CPE et psychologues de catégorie A gagnent généralement moins que certaines catégories B d'autres ministères.

Pour atteindre une moyenne au sein de la fonction publique d'État de niveau A, il faudrait une revalorisation de plus de 900€ par mois. Ce chiffre est tout à fait considérable.

Pour ce qui concerne les personnels contractuels, ils subissent deux autres peines : celle de l'insécurité de l'emploi, et celle de la proximité avec le seuil de pauvreté de leur salaire (notamment nos collègues AED ou AESH) Ce n'est pas avec des mesures cosmétiques que l'on redonnera de l'attractivité à nos métiers.

Le SNALC a tiré la sonnette d'alarme depuis longtemps.

Et ce n'est pas non plus en qualifiant ces mesures d'« historiques » que le chiffre en bas à droite de la feuille de paye sera soudain plus élevé.

Nous avons bien compris que notre nombre jouait en notre défaveur, et qu'un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, n'était pas disposé à engager les sommes nécessaires. Qui plus est pour les « improductifs » que nous sommes.

L'éducation est une notion qui a besoin de temps long pour se réaliser.

Les résultats et l'impact sur la société ne se mesurent pas simplement en enquête de tous genres (PISA ou autres...).

Pourtant c'est exactement la logique inverse qui nous est imposée : des réformes de plus en plus fréquentes, des programmes et des missions de plus en plus instables, des conditions de travail de plus en plus difficiles.

A l'instar de certains personnels administratifs, qui pour bon nombre d'entre eux vont bénéficier de mesures pensées de façon pluriannuelle, le reste du personnel est géré à la marge et au coup par coup, comme avec la prime d'attractivité, parfaitement sous-dimensionnée qui aboutit à peu de gagnants et beaucoup de laissés-pour-compte.

Aussi, sur le plan de résilience, le gouvernement souhaite baisser la température des bâtiments publics de 1 degré. Le SNALC réclame depuis des années à un véritable plan d'isolation de ces dits bâtis qui sont, pour certains d'entre eux, de véritables passoires énergétiques.

Si nous devons saluer le travail effectué par la région Occitanie dans plusieurs lycées, il demeure encore de nombreuses écoles ou collèges qui n'ont pas été rénovés depuis des décennies et dont la baisse d'un degré en hiver ne fera qu'aggraver la situation de ses occupants

Enfin, le SNALC réclame un plan d'urgence de 160 euros nets par mois pendant 6 mois pour faire face à la hausse considérable du prix du carburant.

En effet, de nombreux TZR, ZIL, brigades, T.R et autres personnels ne pouvant faire autrement que d'utiliser leur véhicule subissent une nouvelle perte nette de leur pouvoir d'achat. Le SNALC pense particulièrement aux personnels précaires comme nos collègues AESH pour qui 1 euro est 1 euro. Il est inconcevable de perdre encore un peu plus d'argent pour aller travailler.

Vous comprendrez Madame La rectrice qu'à situation exceptionnelle, il faut des mesures exceptionnelles et nous attendons de la part de notre administration plusieurs gestes concrets en ce sens, de nature à tenter de redonner confiance à des professions si peu attractives et pourtant si belles et si utiles.

Pour les élus **SNALC** au CTA